

Groupe 4

Thème : élaboration d'une feuille de route pour la préparation du R-PP

La proposition de chronogramme d'une feuille de route élaborée par le groupe 4 se présente selon le tableau ci-dessous :

Activités	échéance	Responsable	sources de financement
Recrutement du cabinet d'étude	19 Août 2011	MINEP	
Consultations nationales	Juillet 2011 à Mars 2012		
Consultations régionales	21 juillet à début Août Fin septembre Novembre décembre	MINEP, société civile	02 ateliers WWF 01 atelier WCS 01 atelier UICN 01 atelier GIZ, AFD d'autres partenaires
Première version du R-PP	Début décembre	MINEP/ groupe technique	Comité technique
Réunion technique de restitution du R-PP	Décembre 2011	MINEP/ groupe technique	
Soumission de la première version au FCPF	Janvier 2012	MINEP	
Révision du R-PP	Février 2012	MINEP/ groupe technique	
Atelier nationale de validation	Fin février 2012	MINEP/ groupe technique	
Soumission finale au FCPF	Mars 2012	MINEP	

NB : selon l'unité de coordination du projet PRECESSE, les procédures de recrutement d'un cabinet d'étude ont effectivement démarré depuis deux semaines environ et le dit processus prendra fin le 19 Août 2011 soit environ 07 semaines. Pour le groupe, les dits délais sont tout à fait raisonnable.

Le Cameroun entrant tous juste dans sa phase de préparation, le mois de Janvier 2012 apparaît donc approprié pour le dépôt d'une R-PP dont la réunion de validation aura lieu en Mars 2012.

Le groupe a pensé qu'il faudrait effectuer cinq ateliers dans les 05 grandes zones écologiques et ceci se fera indépendamment avec la procédure de recrutement du consultant.

Les 04 consultations régionales seront financées par le WWF et WCS, UICN ; cependant le financement du dernier atelier est en cours de recherche. Pour cela il a été fortement recommandé que la société civile puisse être tête de file dans le processus de recherche des dits fonds auprès des partenaires tels que l'AFDT, la GIZ et tout autres bailleurs. Il est important de noter ici que les dates proposées prennent en compte les exigences de calendrier de chaque partenaire.

S'agissant de la mise en place des structures nationales REDD les recommandations suivantes ont été suggérées :

- le groupe a recommandé que le projet d'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du comité technique national des projets de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts REDD soit élargie au secteur privé

- Qu'il soit mis en place un groupe technique de travail provisoire en attendant la signature de l'arrêté sus-mentionné par le Premier Ministre Chef du gouvernement

Enfin pour ce qui est de l'atelier national de validation, le groupe a également recommandé que le dit atelier puisse avoir lieu fin Février 2012 étant entendu qu'après la soumission du document R-PP en Janvier 2012 le FCPF apportera ses observations au document

- A cet effet, Un comité restreint se chargera d'intégrer les dites observations au document zero du R-pp pour en faire un document définitif qui sera soumis à l'atelier national de validation courant fin Février 2012 avant sa soumission officielle début mars 2012.

Mesdames et messieurs, voilà présenté de manière succinct la quintessence des travaux du groupe 4, nous vous remercions de votre bienveillante attention.

Merci